



A compléter par le service commerce

Date de dépôt :

.....|.....|.....

Dossier :

complet incomplet

DOSSIER DE CANDIDATURE

Élection des représentants des commerçants Marché de plein air – Vendredi matin

Le présent dossier de candidature est à remettre au plus tard le **vendredi 18 mars à 14h**, soit :

- Par voie postale en recommandé avec avis de réception, à l'adresse suivante :

Mairie d'Haubourdin
Service commerce
11, rue Sadi Carnot
59320 HAUBOURDIN

- Par courrier électronique à l'adresse suivante :

commerce.local@haubourdin.fr

(Un accusé de réception vous sera adressé par retour de votre courriel)

- Remise en main propre **directement auprès d'un agent du service commerce** de la Mairie.

(Un récépissé vous sera délivré).

Vous avez également la possibilité de télécharger ce dossier directement sur haubourdin.fr/marche

I) **LE CANDIDAT :**

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Ville : Code postal :

Téléphone fixe :|.....|.....|.....|..... Téléphone portable :|.....|.....|.....|.....

Courriel : @

Depuis combien de temps exercez-vous votre activité sur le marché d'Haubourdin ?

II) ACTIVITÉ COMMERCIALE EXERCÉE SUR LE MARCHÉ :

RCS N° :

→ **Type d'activité :**

<input type="radio"/> Alimentaire	<input type="radio"/> Non-alimentaire
-----------------------------------	---------------------------------------

→ **Articles :**

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Fruits / Légumes | <input type="checkbox"/> Vêtements / Maroquinerie |
| <input type="checkbox"/> Boucherie / Charcuterie | <input type="checkbox"/> Fleuriste |
| <input type="checkbox"/> Poissonnerie | <input type="checkbox"/> Cosmétique |
| <input type="checkbox"/> Rôtisseur | <input type="checkbox"/> Bijouterie |
| <input type="checkbox"/> Fromagerie / Crèmerie | <input type="checkbox"/> Jouets |
| <input type="checkbox"/> Plat cuisiné / Traiteur | <input type="checkbox"/> Mercerie |
| <input type="checkbox"/> Boulangerie / Pâtisserie | <input type="checkbox"/> Literie |
| <input type="checkbox"/> Autres : | <input type="checkbox"/> Autres : |

Produits issus de l'agriculture biologique :

- Oui Non

III) TYPE D'INSTALLATION POUR VOTRE ACTIVITÉ SUR NOTRE MARCHÉ :

- Etalage Camion-magasin

IV) VOS EXPERIENCES SUR LES MARCHÉS DE PLEIN AIR :

En plus de votre activité sur notre marché, participez-vous à d'autres marchés :

- Oui Non

Si oui, précisez les lieux et les jours :

.....
.....

Depuis combien de temps ?

.....
.....

V) MOTIVATION :

Merci de préciser les éléments de motivations et arguments complémentaires à l'appui de votre candidature (Intérêt de votre candidature, vos qualités, identification des besoins, etc.).

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Fait à

Le|.....|.....

Signature

VI) CONDITIONS POUR CANDIDATER :

Les commerçants qui souhaitent se présenter doivent obligatoirement respecter les conditions suivantes :

- Ne pas avoir fait l'objet de sanctions (avertissement, exclusion, etc.) depuis un an ;
- Ne pas avoir plus de deux trimestres de retard dans le paiement des droits de place ;
- Être à jour dans la fourniture des documents administratifs (Article 8 de l'arrêté municipal portant réglementation du marché hebdomadaire) ;
- Avoir une ancienneté d'au moins deux ans au sein du marché de la Ville d'Haubourdin ;
- Avoir fait preuve depuis un an d'une assiduité sur le marché de la Ville d'Haubourdin, respectueuses des conditions présentes dans le règlement (Article 12 de l'arrêté municipal portant réglementation du marché hebdomadaire) ;
- Respecter la date limite de dépôt du présent dossier (Cf page n°1).

VII) CONDITIONS D'ORGANISATION DE L'ÉLECTION :

Le collège des représentants du marché sera composé d'un à trois membre(s) pour la partie alimentaire, et d'un à trois membre(s) pour la partie non-alimentaire.

De cette règle et en fonction du nombre de candidats, trois solutions sont envisageables :

- Si plus de trois candidats par secteur d'activités (alimentaire et / ou non-alimentaire) :

Une élection, par l'ensemble des commerçants non-sédentaires, pour une ou chacune des parties présentes sur le marché (alimentaire et / ou non-alimentaire). Pour se faire, les commerçants du marché, présents, seront invités à déposer dans une enveloppe, au sein d'un isolement situé au sein des Halles d'Haubourdin, six bulletins maximum (trois noms pour l'alimentaire et / ou trois noms pour le non-alimentaire). Cette enveloppe sera à déposer dans une urne prévue à cet effet, sous la supervision d'un agent du service commerce. (Election par suffrage direct)

Les trois candidats de chacune des parties (alimentaire et / ou non-alimentaire) qui arriveront en tête de ses élections seront élus.

En cas d'égalité entre plusieurs candidats, l'ancienneté permettra de les départager.

- Si le nombre de candidats est inférieur ou égale à trois par secteur d'activités (alimentaire et non-alimentaire) :

Les candidats seront désignés d'office comme représentants du marché sans qu'une élection soit organisée. Ils devront cependant s'acquiescer des conditions édictées pour pouvoir candidater (Cf ci-dessus - chapitre VI).

Cependant, durant toute la durée du mandat de l'équipe municipale, toute candidature ultérieure pourra être étudiée au sein du comité marché, en vue de l'intégration d'un nouveau représentant (Election par suffrage indirect).

- En l'absence de candidature :

Le comité marché se composera uniquement des représentants d'organismes professionnels (CMA, syndicat des marchés, etc.), élus de la commission commerce, et techniciens des services municipaux.

Cependant, durant toute la durée du mandat de l'équipe municipale, toute candidature ultérieure pourra être étudiée au sein du comité marché, en vue de l'intégration d'un nouveau représentant (Election par suffrage indirect).

Tout dossier incomplet ne pourra pas être examiné par le service commerce et fera automatiquement l'objet d'un avis défavorable à ce titre.

À la suite des candidatures, vous serez tenu informé par écrit de la décision vous concernant.